

ARCHIVES Le Château croule sous les documents. Nouveau bâtiment en vue.

La fin d'un «palais» à Neuchâtel

VINCENT COSTET

Certains dossiers politiques prennent la poussière mieux que d'autres. C'est le cas de celui des archives de l'Etat de Neuchâtel, longtemps resté en dormance pendant qu'on s'arrangeait dans les locaux, maintes fois bricolés et rebri-colés. Mais aujourd'hui, ça sent vraiment les cartons...

Le paradoxe, c'est qu'au moment où les cantons commencent à suivre la Confédération sur la voie de la dématérialisation, l'arrivage de paperasse s'accélère, qui s'entasse sur les étagères du Château. Le vieux «palais de cristal» (voir ci-dessous) – comme on l'a appelé aux temps où Neuchâtel avait un autre lustre – contient aujourd'hui dix kilomètres linéaires d'archives. «On estime avoir de la place pour douze», déclare Lionel Bartolini, chef de l'Office des archives de l'Etat. Au rythme de 3 à 400 mètres supplémentaires par an, en 2020 le passé compilé de Neuchâtel se heurtera à un mur.

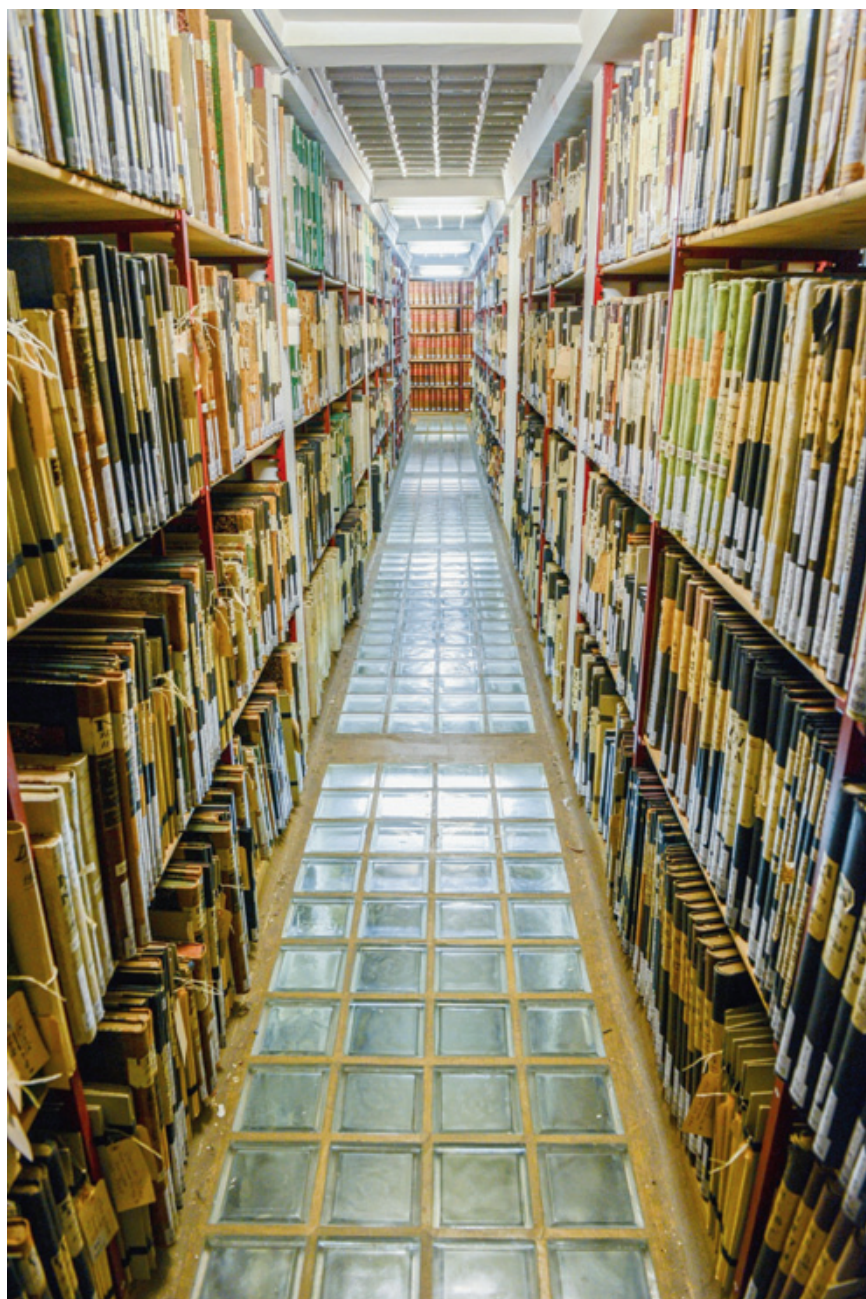
Un nouveau bâtiment?

Mais ça n'arrivera pas. Les autorités neuchâteloises ont fini par remettre le dossier au sommet de la pile. Pour ces documents parfois très anciens – certains datent du 12e siècle –, les logements ne sont plus adaptés, sans parler du danger d'incendie. Le Service cantonal

«**Quinze à vingt millions de francs, ça les vaut, sur le long terme.**»



LIONEL BARTOLINI
CHEF DE L'OFFICE
DES ARCHIVES DE L'ÉTAT



Les archives de l'Etat entreposées au Château, dans le «palais de cristal». CHRISTIAN GALLEY

des bâtiments est chargé de faire le tour du propriétaire – il a fallu petit à petit aménager cinq sites hors du Château – et d'évaluer les besoins. Scénario le plus probable: la construction, dans les cinq ans, d'un bâtiment réservé aux archives, d'un coût qui devrait avoisiner les quinze à vingt millions de francs: «Ça les vaut, sur le long terme. Négliger ses archives, ça peut coûter cher» (lire ci-dessous), estime

Lionel Bartolini. «Ce serait une construction très fonctionnelle, un cube en béton de quatre à cinq étages, peut-être enterrés, avec des espaces cloisonnés pour contenir les dépôts d'incendie. L'investissement est plus important au départ, mais bricoler, sur la durée ça coûte plus cher.» Les neuf collaborateurs (sept EPT) de l'office devraient donc dire adieu au charme encombré des dédales actuels.

Archives confisquées en Russie

La salle de lecture des archives de l'Etat comptabilise un millier de visiteurs par an. Environ autant que le nombre de demandes de renseignements formulées par internet, un domaine «qui monte en flèche», selon Lionel Bartolini. «On constate un regain d'intérêt marqué pour la généalogie, mais aussi pour l'histoire locale, notamment chez les jeunes générations et dans la diaspora neuchâteloise. Cela correspond à un besoin accru d'identité», estime le chef de l'Office des archives de l'Etat.

Sur les étagères, on trouve deux types d'archives. Tous les documents dits «probants»: conventions, pièces valables devant un tribunal, actes notariés, testaments, contrats de mariage, etc. Et ceux d'intérêt historique. Toutes ces archives sont au service de l'Etat et du citoyen, comme celles qui ont permis à Fabienne Chapuis-Hini, la fondatrice des Travers de vent, de nourrir le débat éolien autour de la Montagne de Buttes, en fouillant dans des procès-verbaux des années 60 (notre édition du 8 juin).

Des centaines de millions de francs

Les archives sont essentielles à la protection des données et à la transparence. «Dans le scandale des enfants placés de force, les dossiers sont vieux de 40 à 70 ans. Certains cantons ont quasiment tout gardé, d'autres presque rien. Pour la victime qui attend réparation ou pour déterminer le

degré de responsabilité d'un Etat, c'est problématique.» Dans l'affaire de la pollution de la nappe phréatique valaisanne par Tamoil, «des dizaines, voire des centaines de millions de francs sont en jeu. Qui est responsable: le canton, la Confédération? Il y a tout intérêt à pouvoir s'appuyer sur des archives solides, sinon le risque financier peut être important pour une collectivité.»

Financier ou démocratique. A cet égard, la Russie est un exemple éloquent, selon **Lionel Bartolini** (photo Christian Galley): dans les années 90, les archives étaient largement ouvertes. Aujourd'hui, leur accès devient toujours plus difficile. Elles sont même parfois confisquées, comme celles de l'organisation Memorial, fondée par Andreï Sakharov pour défendre la mémoire des victimes du stalinisme. Vive la démocratie... ◉



VIEUX MANUSCRITS

Aux archives de l'Etat de Neuchâtel, on découvre des documents du 12e siècle, notamment l'acte de fondation de l'abbaye de Fontaine-André, en 1143, antérieur de 70 ans à la charte de franchises de la ville de Neuchâtel.

«La correspondance des réformateurs a été conservée. Des centaines de lettres de Calvin, de Farel», liste Lionel Bartolini.

Un coup de cœur? «Une lettre d'un jeune qui écrit de Manchester, en 1837. Probablement le premier Neuchâtelois à avoir vu un train! Il décrit le chemin de fer avec des termes forcément pas encore consacrés et joint un croquis à ses explications», raconte l'archiviste. «Ce patrimoine sera bientôt mis en valeur», promet Lionel Bartolini. ◉

DÉPOUSSIÉRONS LES ARCHIVES

NOUVEAU BÂTIMENT? C'est l'option privilégiée par les spécialistes. Où le construire? Mystère. Il regrouperait les archives de l'Etat, mais aussi celles des communes qui le souhaiteraient.

COÛT ESTIMÉ Entre 15 et 20 millions de francs, pour un cube en béton peut-être à moitié enterré, qui se voudrait avant tout fonctionnel.

DÉMÉNAGEMENT Dans cinq ans environ. Soit l'horizon temporel où les cinq sites actuels – le principal étant au Château – arriveraient à saturation.

10 KILOMÈTRES En ligne droite, la longueur actuelle estimée des archives de l'Etat de Neuchâtel.

LA FIN DES ARCHIVES SUR PAPIER? «CE N'EST PAS POUR DEMAIN»

En 2011, le Grand Conseil neuchâtelois a voté une nouvelle loi cantonale sur l'archivage, assortie d'un crédit pour amorcer le passage au numérique.

«Dans le canton, on continuera d'archiver du papier en masse pendant dix à vingt ans», estime l'archiviste cantonal Lionel Bartolini. «On parle beaucoup de cyberadministration aujourd'hui, mais tous les documents probants, importants, continueront pendant des années à être produits sur papier.»

Et maintenant, la question qui pourrait stimuler l'imagination du lecteur: si ce n'est plus au Château, où donc installer les archives de l'Etat? «Il y a dix ans, un premier projet prévoyait de déménager les documents dans les anciens abattoirs de La Chaux-de-Fonds. Mais en cours de route on s'était rendu compte que les locaux, aux sols humides et truffés de salpêtre, n'étaient pas adaptés. La facture aurait été trop lourde. Donc avant de se poser la question de la localisation, il faut bien évaluer les besoins», estime Lionel Bartolini.

Le nouveau bâtiment pourrait aussi accueillir les archives des communes qui le souhaitent. Les six plus grandes

La Confédération joue le rôle du pilote dans cette marche vers la dématérialisation des archives. Les arrêts du Conseil fédéral, par exemple, sont produits numériquement.

«La difficulté, c'est de mettre en place des stratégies de production de documents que l'on puisse authentifier et sécuriser.» Dans ce domaine, les cantons ont une bonne longueur de retard. Question de moyens... ◉

ont déjà été branchées: «La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Val-de-Ruz ont manifesté leur intérêt, Milvignes n'est pour l'heure pas partante, Le Locle n'a pas totalement fermé la porte et Val-de-Travers a déjà des locaux, aménagés sur la lancée de la fusion.»

Les villes et communes intéressées seront associées au projet. A Neuchâtel, les archives communales manqueront bientôt de place aux Galeries de l'histoire. Et dans la Métropole horlogère, les archivistes cherchent à remédier à la dispersion des documents. On voit donc mal les députés du Grand Conseil mettre les pieds contre le mur à l'heure du vote. ◉

Palais devenu piège de cristal

Quel est le rêve d'un archiviste aujourd'hui? «Travailler dans des locaux où les documents, les lecteurs et les collaborateurs ont chacun leur espace, bien distinct et cohérent. C'est loin d'être le cas au Château, où l'on doit traverser la salle de lecture pour se rendre dans son bureau», décrit Lionel Bartolini. Pourtant, il y a un siècle, Neuchâtel venait de construire un véritable modèle. Un «palais de cristal» de quatre étages, creusé jusqu'à la roche, dans la cour du château, avec ses sols en caillottes de verre, histoire de laisser entrer un maximum de lumière, volets ouverts pour chasser l'humidité. Le résultat fut surprenant: «Les documents se sont mis à jaunir trop vite et on s'est dépêché de tout calfeutrer», sourit le chef de l'Office des archives de l'Etat. Le palais était devenu un piège de cristal...

Les archives ont échappé aux incendies

Malgré des normes de sécurité obsolètes par endroits, les archives de l'Etat de Neuchâtel n'ont jamais connu d'incendie – ni même de départ de feu – contrairement à d'autres sites, comme à Lausanne il y a quelques années, dans l'un des plus grands dépôts d'archives privées en Suisse.

En plusieurs siècles, les volumes ont perdu beaucoup d'allure. Lionel Bartolini tourne respectueusement les pages d'un grand livre d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, où le notaire, d'une écriture manuscrite, ample et ronde,



On trouve des trésors aux archives. CHRISTIAN GALLEY

du 16e siècle, décrit les limites d'un domaine, en se basant sur des éléments du paysage.

Des archives en parchemin à l'informatique

Les documents les plus anciens des archives de l'Etat, qui datent du 12e siècle, sont en parchemin. A la fin du Moyen Age apparaît le papier chiffon, de bonne conservation. Les choses se gâtent au 19e siècle avec la pâte de bois, cassante, acide et jaunissante.

Puis est arrivée l'informatique: «Un gain extraordinaire de coût et de rapidité, mais plus on avance dans l'histoire, plus se posent des problèmes de conservation des documents», observe l'archiviste cantonal. ◉